

ANCRE D'OR

Les lauréats témoignent

Dans notre numéro 108, nous vous faisons part du palmarès du concours des Ancres d'or. Pourquoi certaines réalisations nous ont-elles séduits ? C'est ce que nous allons vous révéler, catégorie par catégorie. Ce mois-ci, nous donnons la parole aux primés de la catégorie 1 : « Équipements d'accueil ».

TEXTE : S. BASTIDE

Entre 2200 et 2300 bateaux sont passés à Cours-les-Barres en 1999 et 2000.



© Mairie de Cours-les-Barres

ANCRE D'OR

EN BARRANT VERS COURS-LES-BARRES

Grand vainqueur, Cours-les-Barres n'est pourtant qu'une petite commune de 1 100 et quelques habitants, située sur le canal latéral à la Loire. Elle se trouve à l'est du département du Cher, à 55 km de Bourges.

La municipalité de Cours-les-Barres a misé sur son développement économique et touristique via la voie d'eau. Elle est à l'origine de la création, en 1990, de la halte nautique. Ses objectifs : réaliser une structure d'accueil afin de retenir les plaisanciers de passage pour qu'ils participent à la vie économique du village ; et valoriser le canal latéral à la Loire, son environnement et le village. Pari gagné... Les plaisanciers plébiscitent le petit port de Cours-les-Barres. Des choses toutes simples ont été mises en œuvre dans cette halte paysagère dont l'attrait essentiel réside dans le soin apporté aux détails : bloc sanitaire complet, chemins piétonniers, aire de pique-nique, éclairage, eau potable, point d'information touristique, jeux pour enfants, espaces verts... Mais c'est aussi et surtout la qualité de l'accueil qui, à Cours-les-Barres, fait toute la différence.

Pour en savoir un peu plus, nous avons interrogé le maire de Cours-les-Barres, Michel Pouillard.

Fluvial : « *Quel a été l'impact de cette Ancre d'or ?* »

Michel Pouillard : - Il est un peu tôt pour en mesurer l'impact exact. Mais avant tout, c'est l'information qui a été véhiculée sur Cours-les-Barres et sa région qui est importante. On a déjà quelques témoignages de sympathie. Pour ce qui est des retombées économiques, il va bien sûr falloir attendre la belle saison pour pouvoir les mesurer.

F. : *Quels vont être les prolongements de l'action initiée ?*

M.P. : - D'une part, l'agrandissement du quai d'accostage actuellement de 85 m, auquel on souhaite adjoindre 50 m supplémentaires. Car aujourd'hui on accueille parfois, en saison, jusqu'à 12 bateaux alors que le quai n'est prévu que pour 5 ou 6 bateaux. D'autre part, il est prévu que les abords du canal soient aménagés notamment par la création d'un parcours de santé et celle de différents équipements de loisirs.

F. : *Quelle est votre plus grande fierté par rapport à ce qui a été réalisé ?*

M.P. : - Je préfère parler de satisfaction plutôt que de fierté. Nos objectifs sont atteints. Les plaisanciers participent à la vie économique de la commune. Personnellement, j'accorde beaucoup d'importance aux commerces de proximité et je souhaite à tout prix les préserver. Nous ne sommes qu'à 12 km de Nevers donc proche de la

concurrence des grandes surfaces. Mais il faut aussi dire qu'à Cours-les-Barres, l'accueil en général est particulièrement agréable. Tout le monde joue le jeu : les commerçants, les élus... Par exemple, il y a dans le village un artisan boulanger qui vient tous les soirs à la halte voir combien il y a de plaisanciers pour adapter sa production de pain et de viennoiseries pour le lendemain. Le service peut aller pour un de nos restaurateurs jusqu'à venir chercher sur rendez-vous, bien sûr, les clients à la halte fluviale et les ramener le soir. Lié au premier, le deuxième objectif était de faire en sorte que le plaisancier s'arrête et parte à la découverte de la région. Ce développement touristique est bien réel puisque les plaisanciers reviennent, passent deux ou trois jours parmi nous. Il y a un taxi dans le village qui peut les conduire aux sites touristiques les plus proches ou à Bourges. »

ANCRES D'ARGENT CUBZAC-LES-PONTS ET SON PONTON

C'est encore une petite commune, en Aquitaine cette fois, sur la Dordogne : celle de Cubzac-les-Ponts (1 790 habitants environ) qui s'est illustrée dans ce concours pour l'aménagement de sa halte nautique. L'essentiel de l'opération concernait la mise en place d'un

ponton flottant de type « plaisance » permettant l'accueil de 16 bateaux. Ce ponton de 60 m relie la berge aux plaisanciers par une passerelle de 23 m. Le site a également été mis en valeur avec le réaménagement de la partie de la berge entre la halte nautique et le viaduc Eiffel.

Pour en savoir plus, nous sommes allés à la source et avons posé quelques questions à Guy Lagarde, maire de Cubzac-les-Ponts :

Fluvial : « *Quel premier bilan peut-on faire après la remise de cette Ancre d'argent ?* »

Guy Lagarde : - Le retentissement médiatique a été extrêmement important. C'est vraiment une réussite pour la commune de Cubzac. Cela a permis tout d'abord de la replacer sur la carte de France car beaucoup de gens ignorait jusqu'à son existence. Un article est paru dans le journal Sud-Ouest et FR3 Bordeaux y a même consacré deux reportages. Les retombées immédiates, c'est déjà des coups de fil de la part des plaisanciers qui souhaitent réserver une place pour amarrer leur bateau dès le début de la saison.

F. : *Cubzac et la Dordogne, c'est une belle histoire ?*

G.L. : - Une belle et longue histoire. Le village n'est situé qu'à 500 m de la voie d'eau. Il ne faut pas oublier que nous sommes situés sur la Voie Napoléon, une voie de grand passage donc. Pendant très longtemps, la navette d'une berge à l'autre se faisaient par des bacs.



Cubzac-les-Ponts :
au 1^{er} plan,
la passerelle de
23 m reliant
le ponton (60 m)
à la berge,
au second plan le
pont ferroviaire.

Le premier pont suspendu date de 1839. Ensuite, il y a eu le viaduc Eiffel qui aujourd'hui encore attire de nombreux curieux. Lorsqu'on se trouve en dessous, on a l'impression d'être sous les voûtes d'une cathédrale. Mais en 1944, le pont Eiffel a été saboté et pendant un peu plus de deux ans, on a remis en activité les bacs qui ont recréé une certaine animation autour de la rivière. Plus tard, c'est une association privée qui a créé la halte nautique aujourd'hui gérée par la commune.

F. : *Quels sont vos projets pour la halte nautique ?*

G.L. : - À l'origine, la halte était prévue pour les plaisanciers et les pêcheurs. Mais aujourd'hui nous prévoyons de développer également des activités comme le canoë-kayac et la voile. Nous envisageons d'ailleurs de créer des structures d'hébergement pour recevoir des groupes, de scolaires notamment. Nous avons déjà récupéré à cet effet un local de 200 m². »

PORT CERGY : UN PORT D'ATTACHE ATTACHANT

Port Cergy dans le Val d'Oise, un cadre exceptionnel à proximité de Paris, les agents immobiliers de ce secteur le savent, c'est le port qui donne son cachet à ce quartier...

Le port de Cergy, c'est 103 places pouvant accueillir des bateaux de 5 à 22 m avec un tirant d'eau de 2 m maxi. De nombreux services sont mis à la disposition des plaisanciers par la société Sodeports : une capitainerie, des sanitaires complets (douches chaudes, toilettes, salle de rasage, lave-linge,

sèche-linge) ; eau, électricité, TV câblée sur pontons ; système sécurité contre les crues ; cale de mise à l'eau dans le port ; bateau-école ; location de bateaux à la journée. De plus, l'accès aux pontons protégés est réservé aux usagers du port et les plaisanciers bénéficient de la proximité de bases de vitesse et de loisirs (Cergy-Neuville) et de celle des restaurants et commerces. Bref, un port haut de gamme dans un environnement agréable... Dont la triple mission : accueil et renseignement des plaisanciers, promotion des commerces de proximité, est parfaitement menée à bien.

Nous avons interrogé Bruno Duvinage, responsable du port, pour connaître les éventuelles retombées du trophée reçu :

« Pour les témoignages, ça va peut-être

venir... En tout cas, ça nous a fait très plaisir. Nous allons continuer à faire le maximum, au quotidien, pour l'accueil des bateaux de passage et garder comme maître mot : l'amabilité. »

À ARMENTIÈRES, LE SUCCÈS DE LA BASE DES PRÉS DU HEM

À 20 km de Lille, rattachée à un vaste plan d'eau relié à la Lys, la base des Prés du Hem présidée par Gérard Haesebroeck, maire d'Armentières, jouit d'un succès incontesté, jusqu'à la saturation. Ce qui l'a conduite à projeter une extension de 50 places. Son dynamisme apparaît dans l'éventail d'animations proposées pour inciter les plaisanciers à prolonger leur séjour dans ce cadre de verdure, véritable poumon vert de la métropole : activités, repas, corsos, club-house. Il faut signaler également la bonne coordination avec les offices de tourisme locaux, notamment celui de Lille, avec des formules permettant d'accéder à tous les musées de la métropole.

Didier Santraine, directeur de la base, a répondu à nos questions.

Fluvial : « Comment avez-vous accueilli cette Ancre d'argent ?

Didier Santraine : - Nous avons éprouvé une grande satisfaction car c'est la reconnaissance du travail effectué et d'un investissement, inves-



Aux Prés du Hem : départ d'une croisière touristique.

© Base des Prés du Hem



D.R.

Port-Cergy, un havre de paix.

tissement en moyens humains comme financiers. Pour les élus aussi, c'est très important... Il y a également un effet de reconnaissance de la part des plaisanciers. Et ça n'est qu'un début car nous misons sur la continuité...

F: Vous parlez de continuité, comment l'envisagez-vous justement ?

D.S. : - La continuité, c'est l'extension puisqu'il est prévu de passer de 100 à 150 anneaux car il est très difficile pour nous d'avoir à refuser des plaisanciers... Cette continuité passe aussi par un changement, le passage à un syndicat mixte qui regroupe : la ville d'Armentières et la communauté urbaine de Lille afin de donner plus d'ampleur aux projets. »

LE BEAU RÈGNE DE « L'EAU REINE » À SARREGUEMINES

Le jeu de mots n'est pas fortuit : le club nautique de « L'Eau Reine » est bien situé au cœur de la Lorraine. Il est vrai aussi que l'eau a une place prépondérante à Sarreguemines qui doit son nom à la confluence de deux rivières : la Sarre et la Blies. Son club nautique est un bel exemple de partenariat puisqu'il est le fruit de l'association des membres du club créé en 1993 à Wittring, de la commune de Sarreguemines et du service de navigation. Il offre de nombreuses infrastructures : des

pontons exclusivement réservés aux plaisanciers de passage ; un local sanitaire ; un barbecue ; des parterres floraux et décors marins autour du club ; un chemin de halage pour les vélos et les piétons. La grande fierté de « L'Eau Reine » est leur péniche-capitainerie itinérante *Pauline* qui dispose d'un bar et d'une terrasse.

Jean-Yves Haus, directeur du club « L'Eau Reine » a été notre interlocuteur :

Fluvial : « De quoi êtes-vous particulièrement fier dans les réalisations entreprises pour la voie d'eau et quels sont vos projets ?

Jean-Yves Haus : - C'est une belle réussite globale que cette association de trois volontés communes : la municipalité, le club « L'Eau Reine », et le Service de navigation pour le développement touristique de Sarreguemines via la voie d'eau. Nous avons pris des engagements et nous les avons tenus car chacun des partenaires était vraiment impliqué. Il faut surtout insister sur le rôle déterminant qu'a joué René Ludwig, maire de Sarreguemines dans l'aboutissement de tous ces grands projets. Par exemple, notre action touristique s'effectuait en remettant aux plaisanciers à leur arrivée dans le port un ensemble de documents sur les sites à visiter, les horaires d'écluses en Allemagne... Car nous sommes tout proche de l'écluse de Sarrebrück ouverte il y a un an et qui depuis, ne cesse de drainer un trafic de plus en

plus important. Une autre action intéressante, c'est la distribution de formulaires de satisfaction trilingue anglais, français, allemand auprès des bateaux de passage, nous avons pu ainsi procéder à une évaluation en fin de saison. Nous débordons d'idées et nous les mettons en œuvre. Juste pour citer une autre de nos initiatives : la pompe à gazole à l'écluse 27. Le dernier projet de la municipalité, actuellement en cours, et qui devrait être terminé au printemps est celui d'une passerelle reliant les deux berges de la Sarre. Bien sûr, nous aimerions aussi faire venir un loueur... »

PORT DU HOULLON : INFRASTRUCTURE, ACCUEIL ET CONVIVIALITÉ

En 1995, Frédéric Berlochet s'est installé au port de plaisance du Houillon, sur le canal des Houillères en pays de Sarrebourg (Moselle). Ce jeune et dynamique entrepreneur a été récompensé pour l'extension du port réalisée fin mars-début avril 2000. Le quai d'accostage atteint à présent une longueur de 160 m et un ponton de 25 m a été créé. C'est un total de 55 emplacements qui sont mis aujourd'hui à la disposition des plaisanciers. La deuxième partie des travaux devrait s'achever en 2001 et offrir aux plaisanciers de nouvelles infrastructures : une capitainerie, un magasin d'accastillage et de produits régionaux, un bar. À noter aussi : la qualité de l'accueil et l'esprit de convivialité. Tous les matins, pain frais et viennoiseries sont livrés sur simple demande. Une navette est mise à la disposition des plaisanciers pour les véhiculer au restaurant...

Frédéric Berlochet nous a livré le secret de sa réussite : « Nous sommes situés en pleine nature, au calme. La plus proche agglomération est à 10 km. Le cadre compte beaucoup. L'accueil et la convivialité sont également très importants pour nous. Nous sommes une petite équipe de trois personnes qui s'entendent bien... Nous avons vraiment beaucoup de plaisir à revoir chaque année nos « habitués ». Tout ce que nous voulons, c'est que les gens retournent chez eux en étant pleinement satisfaits de leur séjour. » ■



Sarreguemines : le port, la péniche-capitainerie Pauline et le chemin de halage aménagé.